



	<b>PROCÉDURE</b>  <b>ORGANISATION EN CAS D'ALERTE MCJ (MALADIE DE CREUTZFELDT-JAKOB)</b>	<b>PG INF 001 v3</b>	
		Date d'application : <b>29/03/2018</b>	Page <b>1/3</b>

### MODIFICATIONS APPORTEES

- informations
- gestion des déchets et du matériel
- modification de l'annexe a1

**QUALITÉ**  
 document conforme à l'original

Rédaction <i>(nom et fonction)</i>	Visa	Vérification <i>(nom et fonction)</i>	Visa	Approbation support <i>(nom et fonction)</i>	Visa
V. LEFEBVRE – IDE – UHLIN		Dr P. PATOZ – Président du CLIN		R. RUTHMANN – Directeur qualité gestion des risques	
M. DUHAMEL – CS – UHLIN		Dr S. ALFANDARI – PH – UHLIN			

### OBJET

Formaliser l'organisation d'une alerte au sein de l'établissement

### DOMAINE D'APPLICATION (secteurs concernés)

Ensemble des services de soins, hors EHAPD et USLD – consultations pratiquant des endoscopies

### PERSONNEL CONCERNÉ

Médecins, IDE, UHLIN, Bactériologiste, Responsable des services intérieurs, Directeur des services économiques et logistiques, Cadre de santé de garde

### RÉFÉRENCES

#### Références législatives, réglementaires et normatives

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, activité 7

Instruction DGS/RI3/2011/449 du 1er décembre 2011 relative à l'actualisation des recommandations visant à réduire les risques de transmission d'agents transmissibles non conventionnels lors des actes invasifs

#### Références internes

Procédure « Eliminer les déchets d'activités de soins » (PG INF 020)

Procédure « Séquestration d'un endoscope ou de matériel chirurgical » (PG INF 006)

« Information du patient en cas de dommage lié aux soins » (EN MEG-QPR 003)

### LISTE DES ANNEXES

a1 : Fiche de séquestre d'un endoscope ou de matériel chirurgical (modèle n°580)

a2 : Affiche de signalisation (modèle n°581)

a3 : Document pour lister des patients ayant eu un contact avec du matériel utilisé chez un patient suspect ou atteint de MCJ (modèle n°582)

### MOTS CLÉS

MCJ, Creutzfeldt-Jakob, séquestre matériel

### DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

MCJ : Maladie de Creutzfeldt-Jakob



PROCÉDURE

PG INF 001 v3

ORGANISATION EN CAS D'ALERTE MCJ  
(MALADIE DE CREUTZFELDT-JAKOB)

Date  
d'application :  
29/03/2018

Page  
2/3

QUI fait

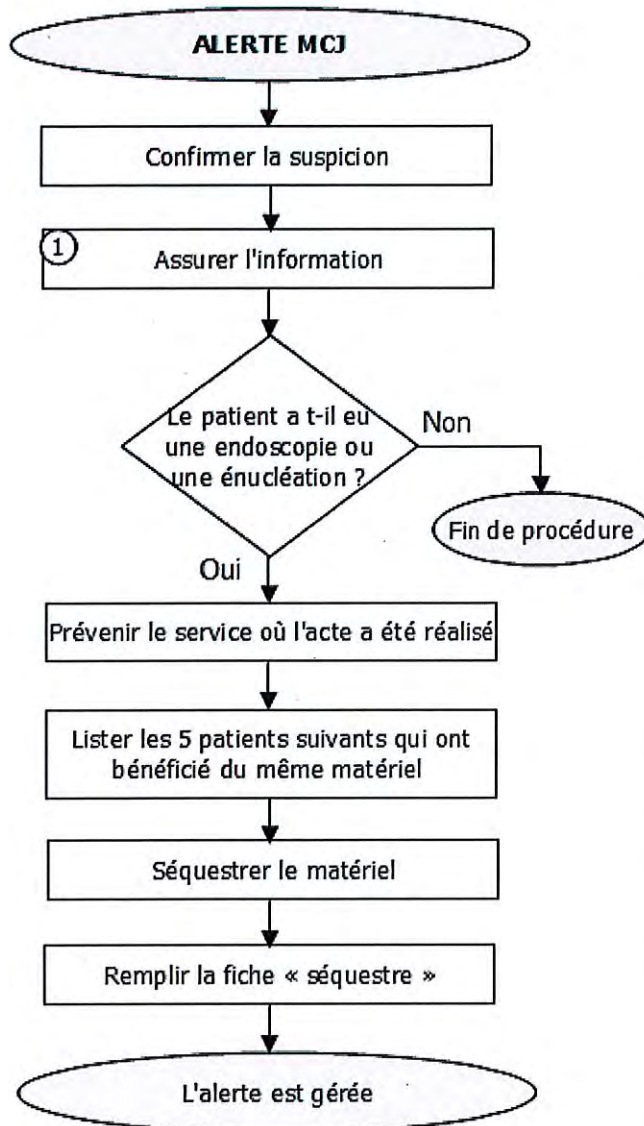
QUOI

et COMMENT

Neurologue



UHLIN




Cf. annexe a2 "Affiche de signalisation" (modèle n°581)

Cf. annexe a3 "Documents pour lister les patients" (modèle n°582)

Cf. procédure "Séquestration d'un endoscope ou de matériel chirurgical" (PG INF 006)

Cf. annexe a1 "Fiche séquestre" (modèle n°580)

	<b>PROCÉDURE</b>  <b>ORGANISATION EN CAS D'ALERTE MCJ (MALADIE DE CREUTZFELDT-JAKOB)</b>	<b>PG INF 001 v3</b>	
		Date d'application : <b>29/03/2018</b>	Page <b>3/3</b>

## **1- ASSURER L'INFORMATION**

Dès information de la suspicion de MCJ chez un patient, l'UHLIN affiche le document « Attention, patient suspect de MCJ » dans la chambre du patient (Cf. annexe a2 – modèle n°581).

L'élimination des déchets se fait via la filière DASRI à incinération immédiate :

- sac jaune dans la chambre
- conteneur à incinération immédiate dans le local déchets centralisé du 2ème étage de Chatiliez

En cas d'utilisation d'un endoscope : l'UHLIN établit une fiche de séquestre (Cf. annexe a1 – modèle n°580) et stocke l'appareil. Elle liste, avec les équipes, les patients ayant eu un contact avec du matériel utilisé chez un patient suspect ou atteint de MCJ (Cf. annexe a3 – modèle n°582).

En cas d'utilisation de matériel chirurgical pour énucléation : procédure de séquestre en stérilisation.(Cf PG INF 006)

### **Information des instances de l'établissement :**

Les jours ouvrables, l'UHLIN réalise la procédure d'alerte et informe :

- Le service concerné par l'alerte
- Le président du CLIN
- Le Directeur ou son représentant
- L'ingénieur biomédical
- Le directeur des services économiques et techniques pour mise à disposition du container spécifique d'élimination des déchets.

Les autres jours, le cadre de garde réalise la procédure d'alerte.

Il informe :

- L'Administrateur de garde
- Les services intérieurs pour mise à disposition du container spécifique d'élimination des déchets.

Selon le type de matériel incriminé, il le dépose à l'UHLIN ou en stérilisation avec la fiche de séquestre (Cf. annexe a1 – modèle n°580).

L'UHLIN régularisera l'alerte et les documents complémentaires le jour suivant.



## FICHE DE SEQUESTRE D'UN ENDOSCOPE OU DE MATERIEL CHIRURGICAL



Etiquette du patient ou  
Nom, prénom, date de naissance

### Type de matériel :

- Endoscope digestif : numéro appareil
- Endoscope bronchique : numéro appareil
- Matériel chirurgical (uniquement si énucléation)

### Date de l'examen :

### Procédure d'entretien de l'endoscope ou du matériel respectée :

- Double nettoyage manuel
- Inactivation

### Date séquestration :

### Suivi du patient

Renseignements pris le :

-  
-  
-

Décision :

- Remise en circulation après désinfection ou stérilisation
- Incinération (DASRI)

### En filière DASRI spécifique



a2 PG INF 001

## **ATTENTION**

**CERTAINS EXAMENS NECESSITENT DES PRECAUTIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN :**

**EN CAS D'ENDOSCOPIE =  
PREVENIR LE SERVICE POUR ADAPTER LA BONNE  
PROCEDURE D'ENTRETIEN**

**EN CAS D'UTILISATION D'INSTRUMENTATION =  
PREVENIR LA STERILISATION POUR ADAPTER LA  
BONNE PROCEDURE D'ENTRETIEN**



**Liste des patients ayant eu un contact avec du matériel utilisé  
chez un patient suspect ou atteint de MCJ**

Date de l'examen :

Type d'examen :

Matériel utilisé :

<b>NOM-PRENOM</b>	<b>DATE DE NAISSANCE</b>	<b>ADRESSE</b>